Maryvonne Hautin – « Continuons avec vous pour Saran »

23-30 mars 2014 - ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'APF INTERPELLE LES CANDIDATS POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE INCLUSIVE

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales.
Les personnes concernées par le handicap représentent près de 10 millions de citoyens selon l'INSEE.
Les municipalités ont un rôle fondamental dans la prise en compte de ces citoyens et la mise en œuvre d'une politique de proximité du handicap avec des enjeux notamment liés à la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, la santé, la solidarité, la famille, les sports et loisirs, la démocratie participative et d'une manière générale au « vivre ensemble ».
Pour l'APF, ces élections municipales constituent une opportunité pour questionner et dialoguer avec les candidats sur les orientations qu'ils souhaitent porter en matière de politique de proximité du handicap.
L'APF rappelle son attachement à une politique transversale du handicap qu'elle a développée dans son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous ! »[1].
Au regard des principales préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille qu'elle représente, l'APF interpelle les candidats autour de 8 enjeux de proximité :

- **La citoyenneté et la démocratie participative**
- **L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement**
- **L'éducation**
- **L'emploi**
- **La santé**
- **La solidarité**
- **Les sports et loisirs**
- **Le lien social**

1

La citoyenneté et la démocratie participative

« Permettre l'exercice de la citoyenneté et respecter la dignité des personnes ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/citoyennete-et-dignite/
« Plaidoyer général APF ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/plaidoyer-general/

- En tant que candidat, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès à vos réunions publiques, à vos programmes et aux bureaux de vote, aux personnes en situation de handicap ?
- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès aux administrations (mairie, CCAS…) afin que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits et leurs devoirs ?
- Comment comptez-vous faire vivre la démocratie participative dans votre municipalité, c'est-à-dire la concertation avec les citoyens et les associations représentatives dans les projets qui les concernent ?
- Seriez-vous prêt à engager votre municipalité dans la démarche d'un Agenda 22 ?

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Depuis 2004, la Ville de Saran s'est fortement impliquée pour impulser la politique en direction des personnes en situation de handicap quel que soit le handicap (référents et réunions / création commission accessibilité) ; prise en compte des problématiques du handicap dans toutes les réalisations communales, aides financières pour vacances etc.

Agenda 22 : pourquoi pas, mais encore faut-il que l'on ne se cantonne pas à la rédaction d'un « superbe » document qui reste dans le fond d'un tiroir. Nous préférons les actions concrètes.

L’accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement

« Concevoir et aménager un environnement accessible à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/environnement/

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale ?
- Quelle politique et quels moyens proposez-vous pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique intercommunale ?
- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l’accès au logement des personnes en situation de handicap ?
- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les petits commerces, les lieux culturels privés… de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?
- Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d’accessibilité ?
- Comment comptez-vous faire vivre les documents de programmation qui doivent déjà avoir été mis en place (Diagnostique Accessibilité des ERP, Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics…)

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Diagnostic accessibilité fait depuis 2008. Des réalisations ont déjà été prises en compte (accès médiathèque, salle du Lac, salle de sport, Jacques Brel, Foyer Georges-Brassens, salle des fêtes, crèche des P'tits Loups etc.
Un bilan du diagnostic doit être fait très prochainement. Les problématiques liées au handicap seront intégrées dans chaque action et chaque projet de la nouvelle mandature.

L’éducation

« Assurer une éducation et une scolarité pour tous, avec tous ! ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/education-et-scolarite/

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d’accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de votre municipalité ?
- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d’accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et périscolaires ?

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Si les locaux ne peuvent pas être adaptés, c'est aux personnes valides professeurs des écoles compris de s'adapter pour intégrer les enfants à handicap au rez-de-chaussée.
La prochaine structure Petite enfance est adaptée au handicap comme le sera le futur groupe scolaire prévu sur cette mandature.

L’emploi

« Ouvrir la vie professionnelle à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-professionnelle/

- Comment comptez-vous mettre en œuvre l’obligation d’emploi de personnes en situation de handicap dans votre municipalité et dans les administrations dont vous avez la tutelle ?
- Estes vous prêt à conditionner l’attribution des appels d’offre et marché publics au respect de l’obligation d’emploi de 6% de travailleurs handicapés ?

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Chaque publication de poste est ouvert aux personnes en situation de handicap. L'ensemble des appels d'offres comportera une prescription d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (idem pour l'insertion).

Sur le plan communal, nous avons élaboré une charte afin de faciliter les droits des salariés en situation de handicap (ex. 3 jours supplémentaires d'absence pour leurs démarches ou autres) et faciliter l'intégration dans les équipes par un tutorat.

La santé

« Préserver la santé et le bien-être de chacun ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/sante-et-bien-etre/

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les cabinets médicaux de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?
- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre, par exemple par le CCAS, pour permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap ?
- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour prendre en compte dans les contrats locaux de santé les problématiques des personnes en situation de handicap et de leur famille ?

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Les cabinets médicaux privés sont assimilés à un ERP donc obligation de se mettre en conformité. Nous avons pris pour principe d'attribuer des aides ponctuelles dans le cadre de notre politique de soutien au handicap sur le budget général de la Ville afin de bien identifier et valoriser ces actions.

La solidarité

« Garantir un revenu d'existence décent à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/revenu-d-existence/
« Permettre et améliorer la vie en famille ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-en-famille/

- Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées et à leur famille ayant des difficultés financières, ayant besoin de services d'aide de proximité ?
- Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux familles dont un des membres est en situation de handicap ?
- Quelles actions pensez-vous pouvoir mettre en place pour soutenir l'handi-parentalité (accompagner les parents en situation de handicap) ? :

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Saran dispose en régie municipale de services propres à la personne (personnels d'aide ménagère, portage de repas) et fait une priorité d'intervention pour les personnes en situation de handicap. Nous maintiendrons et améliorerons nos prestations et essaierons de répondre et d'aider les structures qui travaillent sur Saran avec lesquelles nous avons des partenariats forts (Cent Arpents, Papillons blancs, APAJH, Foyer autisme).

Les sports et loisirs

« Soutenir l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, aux vacances, avec tous ! ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/loisirs-culture-sports-et-vacances/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles ?

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

Prêt de salle aux associations / rencontres des différentes associations qui gèrent des personnes atteintes de handicap avec nos propres structures comme nous le faisons actuellement

- **périscolaire / Cent Arpents : travail en commun**
- **Papillons blancs / associations sportives : rencontres sportives**
- **aide aux associations sportives afin d'intégrer à leur section des personnes en situation de handicap**
- **créations spécifiques de section au sein de l'USM : tennis de table, foot etc.**

et il reste tant de choses à faire nous en sommes bien conscients... nous avons certainement oublié des choses que nous faisons au niveau du handicap...

– Le lien social

– Quelle politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) comptez-vous mettre en œuvre pour permettre le lien social dans votre municipalité ?
– Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?

Réponses de la liste « Continuons avec vous pour Saran »

– ***Voir paragraphe solidarité*. De même afin de faire vivre les associations, nous octroyons et continuerons d'en faire une priorité face au désengagement de l'Etat. Nous soutiendrons donc financièrement et par toutes actions, les associations qui luttent pour la reconnaissance du handicap.**